



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 25 Juin 2014

Date de la convocation 13 Juin 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, , Mme OLLIE Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, Mme PASSIEUX Marie FONTES : M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. BERNARDI à Mme REVERTE Françoise, M.REVEL Claude à M.VIALA Daniel M.BARON Bernard à M.RUIZ Salvador, Mme ROBERT Laure à M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela,</p>

Objet : Réseau jeunes - Mise en place d'un PASS SPORT – Convention de partenariat entre la Communauté de Communes du Clermontais et les structures associatives participant à l'opération.

Monsieur VALERO rappelle aux membres du conseil communautaire que, mené par le Réseau Jeunes de la Communauté de Communes du Clermontais, le projet PASS SPORT fait suite au Diagnostic Territorial Approfondi réalisé par l'intercommunalité dans le domaine des activités physiques et sportives au cours de l'année 2012/2013.

Le but du projet est de favoriser l'accès au sport pour les jeunes au sein du territoire Clermontais, tout en stimulant un secteur associatif et sportif dynamique en participant au financement de la licence d'un nouveau licencié dans un club sportif.

Support :

Sous un format de carnet de réductions, de type « chéquier », avec un coupon de réduction.

Formule :

Structures associatives à objet sportif uniquement.

Public visé :

12 – 25 ans, domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Clermontais.

Procédé :

Le jeune remplit le coupon conjointement avec le club et ce dernier l'envoie à la Communauté de Communes afin de faire valider le cofinancement.

Modalité de financement (dans la limite des fonds disponibles) :

La Communauté de Communes finance la cotisation à hauteur de 50%, avec un plafond de 25 € par cotisation annuelle.

Distribution :

En dépôt dans les mairies du territoire.

Durée du projet : à compter de la prise des inscriptions pour la saison sportive 2014/2015 et ce jusqu'au 31 décembre 2014.

Composition du carnet :

Un coupon de réduction concernant les cotisations sportives annuelles à renseigner par le club sportif.

Afin de définir les modalités de mise en œuvre de cette opération avec les structures associatives participant à cette opération, il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer un projet de convention de partenariat.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de partenariat à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et les structures associatives participant à l'opération PASS SPORT selon les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatives à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140701-2014-06-25-32-DE
Date de télétransmission : 04/07/2014
Date de réception préfecture : 04/07/2014